L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 27 MARS 1849.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 27 MARS 1849.

ELECTIONS MUNICIPALES.

Quelques jours à peine nous séparent des élections d'avril. Nous croyons devoir nous adresser une fois encore au bon sens et à l'intelligence des votants, car il s'agit de leurs intérêts, il s'agit de la prospérité de la ville qu'appellent non vœux et qui est intimement liée à la prospérité de l'Etat.

Nous avons pas mission de juger le passé. Parmi les actes qui ont été accomplis, il y en a peut-être de condamnables, mais il y en a d'autres qui ont été inspirés par un désir sincère de servir les intérêts communs.

Le bonne volonté n'est pas ce qui manque à nos adversaires, mais ils ont à lutter contre des obstacles que l'on ne prévoit pas avant de siéger au Conseil et qui ne tardent pas à remplacer le zèle le plus actif par un profond découragement. Le système d'une part, de coupables tentatives d'autre nature, vous plus qu'il n'en faut pour produire l'avortement des mesures les mieux combinées, des projets les plus sages, des efforts les plus généreux.

Il est incontestable des abus qui existent dans notre système municipal. Nous n'avons pas à en rougir, à nous les dissimuler, mais nous devons nous dire que nous pouvons parvenir à les faire disparaître entièrement. Il serait lâche de s'en prendre exclusivement dans des bornes étroites, il faudrait pour cela qu'on prît de sérieux soins, malheureusement la population de la Nouvelle-Orléans semble se préoccuper médiocrement des choses qui touchent le plus près à ses intérêts.

Nous avons toujours regretté que les actes de l'administration locale échappassent au contrôle de ceux-ci bonnes. L'indifférence de ces derniers est pour nous une énigme. L'impôt les atteint et les frappe rudement, ils se plaignent parfois, mais ils ne tentent rien pour améliorer leur situation. Ils comprennent, et nous comprenons aussi, que les charges publiques doivent être répartis entre tous ceux qui possèdent; mais la faculté de taxer les citoyens a des bornes. En dévasteur taux de la taxe, ce n'est pas seulement le propriétaire qui souffre, c'est le locataire, car le premier, pour que ses revenus se maintiennent à peu près au même niveau, augmente le prix des loyers.

La pression de l'impôt foncier doit donc être discutée et résolue au triple point de vue de la corporation, du propriétaire et du locataire. La corporation a besoin de revenus; elle les perçoit à l'aide d'une taxe, qui tend à s'accroître en raison des dépenses publiques. Ces dépenses, bien qu'elles représentent des travaux utiles, comportent par leurs résultats généraux et les conséquences avantageuses qui en découlent l'augmentation d'impôt qui frappe les citoyens.

Il y a donc une corrélation rigoureuse entre l'impôt et l'application des revenus. En théorie générale une administration ne doit pas franchir certaines limites indiquées par la prudence lorsque elle entreprend des travaux d'utilité générale ou lorsque, en fin de compte, lorsque ces travaux sont d'une nécessité incontestable, ils finissent par tard par porter des fruits qui supplément à l'excédant payé par les contribuables.

Le premier devoir d'une administration est donc de n'exécuter ses dépenses d'après ses revenus, et en second lieu de donner un but utile aux premières. De cette façon, des dépenses même exagérées contribuent en définitive au bien-être commun.

Il y a une seconde considération qui s'applique au contribuable, mais qui n'est intéressé pas moins le public qui ne possède pas. Lorsque l'impôt est en dehors de toutes proportions avec les revenus d'un particulier, celui-ci, gêné dans ses opérations, ne tarde pas à les restreindre, et comme la cause est universelle l'effet est également général. Chacun en souffre plus ou moins, car le travail diminue et les dépenses tendent à s'accroître. Le petit locataire est celui qui en ressent le premier. Frappé le propriétaire, le locataire en éprouvera le contre-coup. Que la taxe soit en proportions tout-à-fait excessives, et cette conséquence, qu'il ne possède rien, qui le paiera en grande partie sous forme de loyer.

Nous croyons à l'opinion bonne publique et une connaissance bien entendue des intérêts de tous commandent de ne pas exagérer la taxe, indépendamment des moyens les plus difficiles. Si les dépenses excèdent les revenus, il y a toujours moyen de réaliser certaines économies, ainsi que la proportion se maintienne entre ce qui sort de la caisse publique et ce qui y entre. Ce n'est pas toujours les travaux que l'on peut interrompre sans inconvénient.

Nous ne nous faisons pas illusion. Réaliser des économies sous une forme ou sous une autre n'est pas toujours facile. Il y a le clapitre des considérations personnelles qui n'est pas sans influence sur les aldermen les mieux intentionnés.

Pour parvenir à dominer ces considérations, il faudrait des yeux au conseil des hommes d'énergie et d'initiative, qui ne verraient que le bien public et ne craindraient pas de hasarder leur popularité.

Nous nous résumons. Ce qu'il nous faut avec d'abord dans les Conseils municipaux, ce sont des hommes d'initiative qui ne se traînent pas toujours dans les ornières de la routine; ce sont des hommes d'énergie, qui placent le bien général au dessus de toute considération personnel; ce sont des hommes d'affaires qui connaissent quelque chose à l'administration et aux finances; et surtout des hommes probes, qui ne songent pas à s'enrichir à la chose publique.

Nous aurons prochainement deux mots à dire sur cet élection générale.

THÉATRE D'ORLEANS.— Nous rappelons aux habitués du Théâtre français que M. Duluc prend son bénéfice ce soir. L'attrayante variété du programme et le talent du bénéficiaire attireront la foule à la salle d'Orléans.

LE FLEUVE — Le *Concordia Intelligencer* annonce que le fleuve a baissé de deux pouces du 23 au 24 courant. Nous apprenons également que la crue de la Rivière Rouge diminue. Il en est de même de Black River et du bayou Tensas. Tant mieux.

LE CHOLÉRA A NASHVILLE.— Le choléra semble avoir fait sa réapparition à Nashville. Le Herald y a fait dernièrement plusieurs victimes, mais il n'y règne pas comme épidémie.

AFFAIRES NON TERMINÉES.— Nous en citer les législateurs locales et le Congrès lèguent invariablement à leurs successeurs des projets de lois discutés en partie, mais qui n'ont restent pas moins enfouis dans les cartons ou plutôt dans les casiers du secrétaire. Le Congrès, après avoir gaspillé inutilement trois mois de session, a refusé de se prononcer sur plusieurs bills d'une nature très importante. Nous en citerons quelques uns: le bill relatif à la construction d'un chemin de fer à travers l'isthme de Panama; le projet de canalisation de Tehuantepec; le bill pour la réduction du tarif postal; le projet de chemin de fer entre St Louis et San-Francisco avec embranchement à Astoria; le projet géographique de M. Whitney relatif à la construction d'une voie ferrée entre les lacs de l'Ouest et l'Oregon; les bills pour l'organisation territoriale de la Californie et du Nouveau-Mexique; et bien d'autres encore. Il faudrait pour cela qu'on prît de sérieux soins, malheureusement la population de la Nouvelle-Orléans semble se préoccuper médiocrement des choses qui touchent le plus près à ses intérêts.

Nous avons toujours regretté que les actes de l'administration locale échappassent au contrôle de ceux-ci bonnes. L'indifférence de ces derniers est pour nous une énigme. L'impôt les atteint et les frappe rudement, ils se plaignent parfois, mais ils ne tentent rien pour améliorer leur situation. Ils comprennent, et nous comprenons aussi, que les charges publiques doivent être répartis entre tous ceux qui possèdent; mais la faculté de taxer les citoyens a des bornes. En dévastant taux de la taxe, ce n'est pas seulement le propriétaire qui souffre, c'est le locataire, car le premier, pour que ses revenus se maintiennent à peu près au même niveau, augmente le prix des loyers.

La pression de l'impôt foncier doit donc être discutée et résolue au triple point de vue de la corporation, du propriétaire et du locataire. La corporation a besoin de revenus; elle les perçoit à l'aide d'une taxe, qui tend à s'accroître en raison des dépenses publiques. Ces dépenses, bien qu'elles représentent des travaux utiles, comportent par leurs résultats généraux et les conséquences avantageuses qui en découlent l'augmentation d'impôt qui frappe les citoyens.

Il y a donc une corrélation rigoureuse entre l'impôt et l'application des revenus. En théorie générale une administration ne doit pas franchir certaines limites indiquées par la prudence lorsque elle entreprend des travaux d'utilité générale ou lorsque, en fin de compte, lorsque ces travaux sont d'une nécessité incontestable, ils finissent par tard par porter des fruits qui supplément à l'excédant payé par les contribuables.

Le premier devoir d'une administration est donc de n'exécuter ses dépenses d'après ses revenus, et en second lieu de donner un but utile aux premières. De cette façon, des dépenses même exagérées contribuent en définitive au bien-être commun.

Il y a une seconde considération qui s'applique au contribuable, mais qui n'est intéresse pas moins le public qui ne possède pas. Lorsque l'impôt est en dehors de toutes proportions avec les revenus d'un particulier, celui-ci, gêné dans ses opérations, ne tarde pas à les restreindre, et comme la cause est universelle l'effet est également général. Chacun en souffre plus ou moins, car le travail diminue et les dépenses tendent à s'accroître. Le petit locataire est celui qui en ressent le premier. Frappé le propriétaire, le locataire en éprouvera le contre-coup. Que la taxe soit en proportions tout-à-fait excessives, et cette conséquence, qu'il ne possède rien, qui le paiera en grande partie sous forme de loyer.

Nous croyons à l'opinion bonne publique et une connaissance bien entendue des intérêts de tous commandent de ne pas exagérer la taxe, indépendamment des moyens les plus difficiles. Si les dépenses excèdent les revenus, il y a toujours moyen de réaliser certaines économies, ainsi que la proportion se maintienne entre ce qui sort de la caisse publique et ce qui y entre. Ce n'est pas toujours les travaux que l'on peut interrompre sans inconvénient.

Nous ne nous faisons pas illusion. Réaliser des économies sous une forme ou sous une autre n'est pas toujours facile. Il y a le chapitre des considérations personnelles qui n'est pas sans influence sur les aldermen les mieux intentionnés.

Pour parvenir à dominer ces considérations, il faudrait des yeux au conseil des hommes d'énergie et d'initiative, qui ne verraient que le bien public et ne craindraient pas de hasarder leur popularité.

Nous nous résumons. Ce qu'il nous faut avec d'abord dans les Conseils municipaux, ce sont des hommes d'initiative qui ne se traînent pas toujours dans les ornières de la routine; ce sont des hommes d'énergie, qui placent le bien général au dessus de toute considération personnel; ce sont des hommes d'affaires qui connaissent quelque chose à l'administration et aux finances; et surtout des hommes probes, qui ne songent pas à s'enrichir à la chose publique.

Nous aurons prochainement deux mots à dire sur cet élection générale.

THÉATRE D'ORLEANS.— Nous rappelons aux habitués du Théâtre français que M. Duluc prend son bénéfice ce soir. L'attrayante variété du programme et le talent du bénéficiaire attireront la foule à la salle d'Orléans.

LE FLEUVE — Le *Concordia Intelligencer* annonce que le fleuve a baissé de deux pouces du 23 au 24 courant. Nous apprenons également que la crue de la Rivière Rouge diminue. Il en est de même de Black River et du bayou Tensas. Tant mieux.

LE CHOLÉRA A NASHVILLE.— Le choléra semble avoir fait sa réapparition à Nashville. Le Herald y a fait dernièrement plusieurs victimes, mais il n'y règne pas comme épidémie.

AFFAIRES NON TERMINÉES.— Nous en citer les législateurs locales et le Congrès lèguent invariablement à leurs successeurs des projets de lois discutés en partie, mais qui n'ont restent pas moins enfouis dans les cartons ou plutôt dans les casiers du secrétaire. Le Congrès, après avoir gaspillé inutilement trois mois de session, a refusé de se prononcer sur plusieurs bills d'une nature très importante. Nous en citerons quelques uns: le bill relatif à la construction d'un chemin de fer à travers l'isthme de Panama; le projet de canalisation de Tehuantepec; le bill pour la réduction du tarif postal; le projet de chemin de fer entre St Louis et San-Francisco avec embranchement à Astoria; le projet géographique de M. Whitney relatif à la construction d'une voie ferrée entre les lacs de l'Ouest et l'Oregon; les bills pour l'organisation territoriale de la Californie et du Nouveau-Mexique; et bien d'autres encore. Il faudrait pour cela qu'on prît de sérieux soins, malheureusement la population de la Nouvelle-Orléans semble se préoccuper médiocrement des choses qui touchent le plus près à ses intérêts.

Nous avons toujours regretté que les actes de l'administration locale échappassent au contrôle de ceux-ci bonnes. L'indifférence de ces derniers est pour nous une énigme. L'impôt les atteint et les frappe rudement, ils se plaignent parfois, mais ils ne tentent rien pour améliorer leur situation. Ils comprennent, et nous comprenons aussi, que les charges publiques doivent être répartis entre tous ceux qui possèdent; mais la faculté de taxer les citoyens a des bornes. En dévastant taux de la taxe, ce n'est pas seulement le propriétaire qui souffre, c'est le locataire, car le premier, pour que ses revenus se maintiennent à peu près au même niveau, augmente le prix des loyers.

La pression de l'impôt foncier doit donc être discutée et résolue au triple point de vue de la corporation, du propriétaire et du locataire. La corporation a besoin de revenus; elle les perçoit à l'aide d'une taxe, qui tend à s'accroître en raison des dépenses publiques. Ces dépenses, bien qu'elles représentent des travaux utiles, comportent par leurs résultats généraux et les conséquences avantageuses qui en découlent l'augmentation d'impôt qui frappe les citoyens.

Il y a donc une corrélation rigoureuse entre l'impôt et l'application des revenus. En théorie générale une administration ne doit pas franchir certaines limites indiquées par la prudence lorsque elle entreprend des travaux d'utilité générale ou lorsque, en fin de compte, lorsque ces travaux sont d'une nécessité incontestable, ils finissent par tard par porter des fruits qui supplément à l'excédant payé par les contribuables.

Le premier devoir d'une administration est donc de n'exécuter ses dépenses d'après ses revenus, et en second lieu de donner un but utile aux premières. De cette façon, des dépenses même exagérées contribuent en définitive au bien-être commun.

Il y a une seconde considération qui s'applique au contribuable, mais qui n'est intéresse pas moins le public qui ne possède pas. Lorsque l'impôt est en dehors de toutes proportions avec les revenus d'un particulier, celui-ci, gêné dans ses opérations, ne tarde pas à les restreindre, et comme la cause est universelle l'effet est également général. Chacun en souffre plus ou moins, car le travail diminue et les dépenses tendent à s'accroître. Le petit locataire est celui qui en ressent le premier. Frappé le propriétaire, le locataire en éprouvera le contre-coup. Que la taxe soit en proportions tout-à-fait excessives, et cette conséquence, qu'il ne possède rien, qui le paiera en grande partie sous forme de loyer.

Nous croyons à l'opinion bonne publique et une connaissance bien entendue des intérêts de tous commandent de ne pas exagérer la taxe, indépendamment des moyens les plus difficiles. Si les dépenses excèdent les revenus, il y a toujours moyen de réaliser certaines économies, ainsi que la proportion se maintienne entre ce qui sort de la caisse publique et ce qui y entre. Ce n'est pas toujours les travaux que l'on peut interrompre sans inconvénient.

Nous ne nous faisons pas illusion. Réaliser des économies sous une forme ou sous une autre n'est pas toujours facile. Il y a le chapitre des considérations personnelles qui n'est pas sans influence sur les aldermen les mieux intentionnés.

Pour parvenir à dominer ces considérations, il faudrait des yeux au conseil des hommes d'énergie et d'initiative, qui ne verraient que le bien public et ne craindraient pas de hasarder leur popularité.

Nous nous résumons. Ce qu'il nous faut avec d'abord dans les Conseils municipaux, ce sont des hommes d'initiative qui ne se traînent pas toujours dans les ornières de la routine; ce sont des hommes d'énergie, qui placent le bien général au dessus de toute considération personnel; ce sont des hommes d'affaires qui connaissent quelque chose à l'administration et aux finances; et surtout des hommes probes, qui ne songent pas à s'enrichir à la chose publique.

Nous aurons prochainement deux mots à dire sur cet élection générale.

FEUILLETON.

LES CONFIDENCES.

Graziella.— (suite.)

Nous nous parlions à peine, mon ami et moi; mais nous avions la même pensée et nous prenions par instinct tous les sentiers qui tendaient à la pointe orientale de l'île et qui devaient nous mener à la ville prochaine de *Procida*. Quelques chevriers et quelques jeunes filles au costume grec, que nous rencontrâmes portant des cruches d'huile sur leurs têtes, nous firent plusieurs fois dans le vrai chemin. Nous arrivâmes enfin à la ville après une heure de marche.

—" Voilà une triste aventure, me dit enfin mon ami. — Il faut la changer en joie pour ces bonnes gens, qui pleurent je. — J'y pense, répliai-je en faisant sonner dans sa ceinture de cuir une bourse assez ronde "de sequins d'or — Et mon ami; mais je n'ai que cinq ou six sequins dans ma bourse. Cependant, j'ai été de moitié dans le malheur, il faut que je sois de moitié aussi dans la réparation. — Je suis le plus riche des deux, dit mon ami; j'ai un crédit chez un banquier de Naples. J'avancerai tout. Nous reglerons nos comptes en France.

En parlant ainsi, nous descendions légèrement les rues en pente de *Procida*. Nous arrivâmes bientôt sur la marine. C'est ainsi qu'on appelle la plage voisine de la rade ou du port dans l'archipel et sur les côtes d'Italie. La plage était couverte de barques d'*Ischia*, de *Procida* et de Naples, que la tempête de la veille avait forcées de chercher un abri dans ces eaux. Les marins et les pêcheurs dormaient au soleil, au bruit decroux ant des vagues, ou causaient par groupes assis sur le môle. A notre costume et au bonnet de laine rouge qui recouvrait nos cheveux, ils nous prirent pour de jeunes matelots de Toscane ou de Gênes, qu'un des brcks qui portent l'huile ou le vin d'Ischia avait débarqués à Procida.

Nous parcourûmes la *marina*, en cherchant de l'œil une barque solide et bien gréée, qui pût être facilement manœuvrée par deux hommes, et dont la proportion et les formes se rapprochassent le plus possible de celle que nous avions perdue. Nous n'étions pas de peine à la trouver. Elle appartenait à un riche pêcheur de l'île, qui en possédait plusieurs autres. Celle-là n'avait encore que quelques mois de service. Nous allâmes chez le propriétaire, dont les enfants du port nous indiquèrent la maison.

Cet homme était gai, sensible et bon. Il fut touché du récit que nous lui fîmes du désastre de la nuit et de la désolation de son pauvre compatriote de *Procida*. Il n'en perdit pas une piastre sur le prix de son embarcation, mais il n'en exagéra point la valeur, et le marché fut conclu pour trente-deux sequins d'or que mon ami lui paya comptant. Moyennant cette somme, le bateau et un grément tout neuf, voiles, jarres, cordages, ancre de fer, jouissait à nous.

Nous empletâmes même l'équipement en achetant dans une boutique du port deux capotes de laine grises, dont une pour le vieillard, l'autre pour l'enfant; nous y joignîmes des lions de diverses espèces, des paniers à poissons et quelques ustensiles grossiers de ménage à l'usage des marins. Nous convînmes avec le marchand de barques que nous lui payerons le lendemain trois sequins de plus si l'embarcation était conduite, le jour même, au point de la côte que nous lui désignâmes. Comme la bourrasque baissait et que la terre élevée de l'île couvrait un peu la mer du vent, de ce côté, il s'y engagea, et nous repartîmes par terre pour la maison d'*André*.

Nous fîmes le reste lentement, nous appuyant sous nous les arbres, à l'ombre de nos treilles, causant, rêvant, marchandant à toutes les *jeunes pratiques* les pensées de Egura, de nélles, de ramna qu'elles portaient, et donnant aux heures le temps de couler. Quand, du haut d'un promontoire, nous aperçûmes notre embarcation qui se glissait furtivement sous l'ombre de la côte, nous prenâmes le pas pour arriver en même temps que les rameurs.

On n'entendait ni pas ni voix dans la petite maison et dans la vigne qui l'entourait. Deux vieux paysans aux larges pattes emplumées et aux bonnes nuches rigides de noir, becquetant des grains de maïs sur le tour en parapet du petit terrasse, étaient le seul signe de vie qui animât la maison. Nous montâmes sans bruit sur le tour; nous pénétrâmes dans la famille profondément endormie. Tous, jusqu'à la chèvre, dont les jolies têtes reposaient à côté l'une de l'autre sur le bras de *Graziella*, sommeillaient dans la torpeur de l'affaissement produit par la douleur.

La vieille mère avait la tête sur ses genoux, et son haleine assoupie semblait sangloter en dormant. Le père était étendu sur le dos, les bras en croix et en plein soleil. Les hirondelles faisaient ses cheveux gris dans leur nid, les mouches couraient sur son front en sueur. Deux aliens creux et serpentant jusqu'à sa bouche attestaient que la force de l'homme s'était brisée en lui, et qu'il s'était assoupi dans ses larmes.

Ce spectacle nous fendit le cœur. La pensée du bouleversement que nous allions rendre à ces pauvres gens nous rendit moins gai. Nous les avellâmes. Nous prîmes aux pieds de Graziella et de son père, et, sans le pleurer du tout, les parmi trop, et, toujours, les saisissons, les mains, les visages, les figure dont nous nous étions chargés en route. La jeune fille et les enfants, plus prompts à se lever au milieu de cette pluie d'abondance qui tombait comme du ciel autour d'eux, le prirent pour un rêve et crièrent pour la famille. La grand'mère, qui était seule, ne dit rien. L'expression de sa physionomie ne fut pas plus de la joie que de l'indifférence.

— Allons, *André*, dit mon ami au vieillard, l'homme dont pas pleurer seul fois ce qu'il peut rarlier avec du travail et du courage. Il y a des planches dans les forêts et des voiles dans la chaumière qui repousse. Il n'y a que la vie de l'homme que le chagrin ne repousse pas. Un peu de larme a consumé plus de force qu'un mois de travail. Descendez avec nous, avec votre femme et vos enfants. Nous sommes vos matelots; nous vous aiderons à remonter ce soir, dans la cour, les débris de votre maisonnage. Nous en ferez des cabanes, des lits, des tables, des meubles pour la famille. Cela vous fera plaisir de dormir tranquille dans votre vieillesse, au milieu de vos planches, qui vous ont si longtemps bercé sur les flots.—Qu'elle passent seulement nous faire des cercueils!" murmura sourdement la grand'mère.

Cependant ils se levèrent et nous suivirent tous en descendant lentement les degrés de la côte; nous ne voyait que l'aspect de la mer et le sol des jardins leur faisaient mal. Je n'oserais pas de décrire la surprise et la joie de ces pauvres gens, quand, du haut du dernier pâlier de la grange, ils aperçurent la belle embarcation neuve, brillante au soleil et tirée à sec sur le sable, à côté des débris de l'ancienne, et que mon ami leur dit: "Elle est à vous!" Ils tombèrent tous comme foudroyés de la même joie, à genoux, chacun sur le degré où il se trouvait, pour remercier Dieu, avant de trouver des paroles pour nous remercier nous-mêmes. Mais leur bonheur nous remerciait assez.

Il se relevèrent à la voix de mon ami qui les appelait. Ils coururent sur ses pas vers la barque. Ils en firent d'abord à distance et respectueusement le tour, comme s'ils essaient-ent, qu'ils n'eût quelque chose de fantastique et qu'elle ne s'évanouît comme un prodige. Puis ils s'en approchèrent de plus près, puis ils la touchèrent en portant ensuite à leur front et à leurs lèvres la main qui l'avait touchée et en baisant cette main. Puis ils poussèrent des exclamations d'admiration et de joie, et, se prenant les mains en chaîne devant la vieille femme jusqu'aux petits enfants, ils dansèrent autour de la coque.

Beppo fut le premier qui y monta. Debout sur le petit faux pont de la proue, il tirait un à un de la cale tout le grément dont nous avions rempli, l'ancre, les cordages, les voiles, les capotes aux larges manches; il faisait sonner l'ancre, il élevait les ramas en faisceaux dans ses mains, au-dessus de sa tête; il déplait la toile, il froissait entre ses doigts le rude duvet des manteaux, il montrait toujours ce rire rieur à son grand-père, à sa grand'mère, à sa sœur, qui levaient vers lui des yeux pleins de bonheur. Le père, la mère, Graziella pleuraient en regardant tour à tour la barque et nous.

Les marins, qui avaient amené l'embarcation, cachés derrière les rochers, pleurent aussi. Tout le monde nous bénissait. Graziella, le front baissé et plus sérieuse dans sa reconnaissance, s'approcha de sa grand'mère, et je l'entendis murmurer en nous montrant du doigt: " Vous disiez que s'était des pauvres; et quand " je vous disais moi que ce pouvait bien être plutôt des anges! Qui est-ce qui avait raison!"

La vieille femme se jeta à nos pieds et nous demanda pardon de ses soupçons. Depuis cette heure, elle nous aima presqu'autant qu'elle aimait sa petite-fille ou Beppo.

Nous congédiâmes les marins de Procida, après leur avoir payé les trous acquins convenus. Nous nous chargeâmes chacun d'un des objets de grément, qui encombraient la cale; nous rapportâmes à la maison, au lieu des débris de sa fortune, toutes les richesses de l'heureuse famille. Le soir, après souper, à la clarté de la lampe, Beppo détacha du chevet du lit de sa grand'mère le bénitier en planche bénite où la figure de *Saint-François* avait été sculptée par son père; il l'équarrit avec une scie; il la nettoya avec son couteau; il la polit et la peignit à neuf. Il en traînait intérieure de la prose, afin qu'il fût dans la nouvelle barque quelque chose de l'ancienne.

C'est ainsi que les peuples de l'antiquité, quand ils élevaient un temple sur l'emplacement d'un autre temple, avaient soin d'introduire dans la construction du nouvel édifice les matériaux de son colonne, au moins, de l'ancien. Il y a, qu'il y a, c'est quelque chose de vieux et de sacré dans le moderne, et que le souvenir lui-même frotte et grossier d'un culte et son prestige pour le cœur parmi les chefs d'œuvre dont ils décorèrent le nouveau dieux. L'homme en partout l'homme. Il nature semble à toujours les mêmes sentiments qu'il s'agisse de Parthénon, de Saint-Pierre de Rome ou d'une pauvre barque de pêcheur sur un écueil de Procida.

—Cette nuit fut peut-être la plus heureuse de toutes les nuits que la Providence eût destinées à cette maison depuis qu'elle est sortie de ses chaînes et jusqu'à ce qu'elle retombe en poussière. Nous dormîmes tous, mêlés les uns aux autres, sur le sable, sous le pont de la barque, à la belle étoile, sous les rameaux de la tonnelle de la vigne, et, au réveil, il était bien tard, et le soleil, qui nous avait réveillés, il était bien tard, et le soleil, qui nous avait réveillés, il était bien tard, et le soleil, qui nous avait réveillés